

Sentier sur la piste du chevreuil

Sentier sur la piste du chevreuil



Distance



5 km

Durée



1h30

Dénivelé



+130 m

Balisage



Bleu

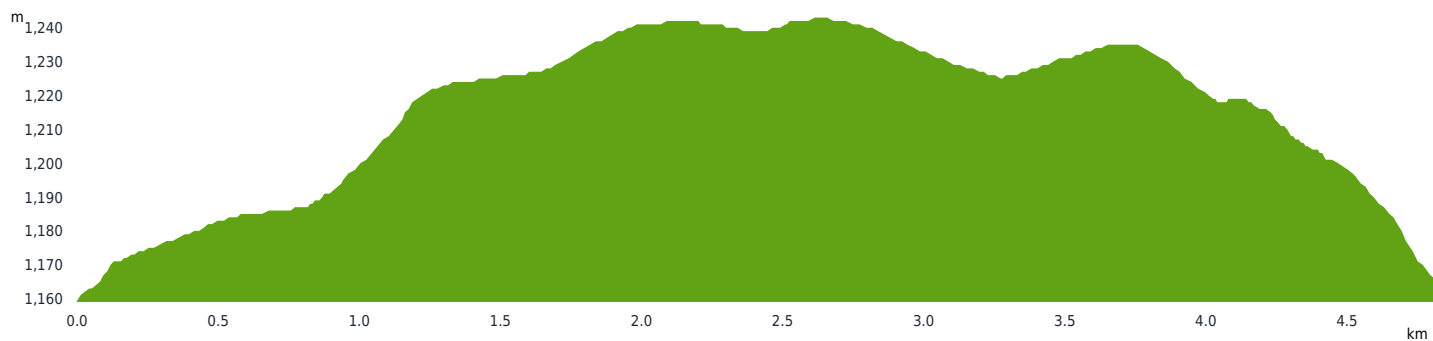


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Églisolles

Adresse de départ

Lieu-dit Le Gat

63840 Églisolles

Accès au point de départ

Depuis le bourg de Saint-Anthème, emprunter le D996 en direction d'Ambert. Au Col des Pradeaux, tourner à gauche en direction de Chougoirand. Traverser le village et emprunter la D67 à gauche en direction de Saint-Romain. Après 1km, garez-vous dans un renforcement de la route.

Description du parcours

Une boucle pédagogique facile au milieu de forêts de hêtres, de futaies résineuses, de landes et de pâturages. Douze tables de lecture vous guident et délivrent les secrets de la vie des chevreuils au fil des mois de l'année.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Monter à droite du petit parking. Après quelques mètres, prendre à gauche à la première intersection. Poursuivre sur ce chemin jusqu'au croisement. Emprunter le chemin qui monte à droite. Poursuivre tout droit jusqu'à la large clairière. Traverser la par la gauche pour rejoindre une route forestière que l'on emprunte à gauche. Poursuivre sur ce bon chemin jusqu'à une place de dépôt de bois.

Étape 2 : Emprunter alors le premier sentier partant sur la droite. À la fourche, prendre de nouveau à droite. Poursuivre toujours tout droit dans le bois Chétieux pour déboucher sur la clairière que l'on a traversé à l'aller.

Étape 3 : Partir sur la gauche à la seconde intersection, puis tourner à droite sur un petit sentier dans le bois du Clovis. Continuer tout droit jusqu'à une intersection et tourner à droite. Poursuivre sur cette large piste descendante, puis tourner sur un petit sentier à droite avant une courbe à gauche. À l'intersection, partir en face pour retrouver le parking.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.